

Dossier de presse



6^e PRIX PEPITE TREMPLIN POUR L'ENTREPRENEURIAT ÉTUDIANT

Remise des prix

Jeudi 10 octobre 2019

@sup_recherche

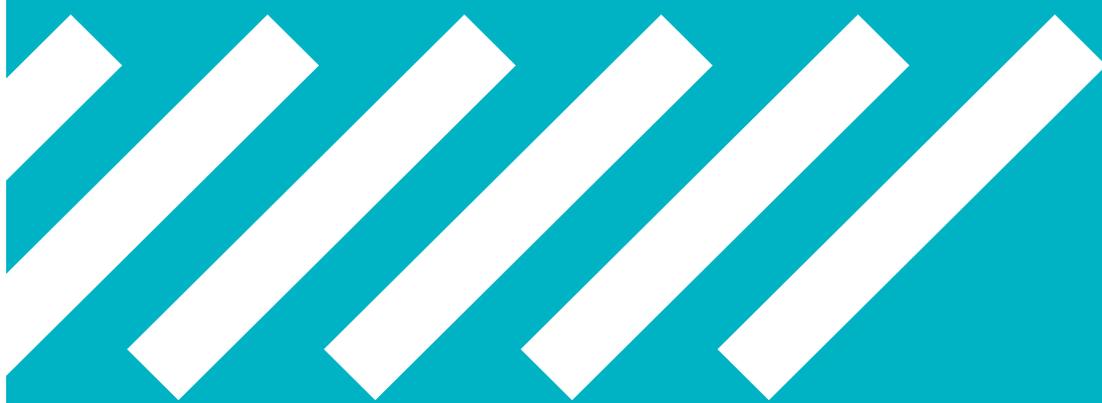
#PrixPEPITE2019

#innogeneration

Contact presse

01 55 55 99 12 / 01 55 55 86 90

presse-mesri@recherche.gouv.fr



the 1990s, the number of people with a mental health problem has increased in the UK (Mental Health Act 1983, 1990).

There is a growing awareness of the need to improve the lives of people with mental health problems. The Department of Health (1999) has set out a vision of a new mental health system, which will be based on the following principles:

- (i) People with mental health problems should be treated as individuals, with their own needs and wishes.
- (ii) People with mental health problems should be given the opportunity to participate in decisions about their care and treatment.
- (iii) People with mental health problems should be given the opportunity to live in their own homes and communities.

There is a growing awareness of the need to improve the lives of people with mental health problems.

The Department of Health (1999) has set out a vision of a new mental health system, which will be based on the following principles:

- (i) People with mental health problems should be treated as individuals, with their own needs and wishes.
- (ii) People with mental health problems should be given the opportunity to participate in decisions about their care and treatment.
- (iii) People with mental health problems should be given the opportunity to live in their own homes and communities.

There is a growing awareness of the need to improve the lives of people with mental health problems.

The Department of Health (1999) has set out a vision of a new mental health system, which will be based on the following principles:

- (i) People with mental health problems should be treated as individuals, with their own needs and wishes.
- (ii) People with mental health problems should be given the opportunity to participate in decisions about their care and treatment.
- (iii) People with mental health problems should be given the opportunity to live in their own homes and communities.

There is a growing awareness of the need to improve the lives of people with mental health problems.

The Department of Health (1999) has set out a vision of a new mental health system, which will be based on the following principles:

- (i) People with mental health problems should be treated as individuals, with their own needs and wishes.
- (ii) People with mental health problems should be given the opportunity to participate in decisions about their care and treatment.
- (iii) People with mental health problems should be given the opportunity to live in their own homes and communities.

Sommaire



- 4 | Éditorial de Frédérique Vidal,
ministre de l'Enseignement supérieur,
de la Recherche et de l'Innovation
- 6 | Bpifrance
- 8 | Chiffres-clés — Promotion 2019
- 10 | Rôle et mission du réseau PEPITE
- 14 | Alain Asquin,
délégué ministériel à l'entrepreneuriat étudiant
- 16 | Les 29 lauréats nationaux
- 20 | Témoignage d'un ancien Grand Prix



Éditorial de Frédérique Vidal

Ministre de l'Enseignement
supérieur, de la Recherche
et de l'Innovation

L'édition 2019 du prix PEPITE pour l'entrepreneuriat étudiant lance une nouvelle formule qui valorise une grande diversité de projets portés par les jeunes entrepreneurs de l'enseignement supérieur.

Parmi plus de 151 lauréats régionaux, **29 « champions nationaux »** ont été distingués par des jurys à travers toute la France. Et les choix ont été particulièrement difficiles du fait de la grande qualité des projets. Ces champions représentent leurs territoires par leur esprit d'initiative et d'innovation dans des domaines aussi variés que la transition écologique, l'économie circulaire, le développement d'aliments positifs, l'inclusion des personnes en situation de handicap, le numérique au service du lien entre les personnes... Tous ont en commun d'être portés avec enthousiasme et détermination par de jeunes entrepreneurs bien décidés à créer des innovations en rupture avec les logiques dominantes. C'est à tous ces lauréats, régionaux ou nationaux, et plus largement, à tous les étudiants entrepreneurs, que je veux adresser mes meilleurs vœux de succès.

Je remercie chaleureusement ceux qui, au sein des écosystèmes, se mobilisent pour détecter, accompagner et rendre visibles ces talents prometteurs. Je me réjouis également que **Benjamin Gagnault, co-fondateur et CEO de Ornika** ait accepté d'être **le parrain de cette promotion 2019**. Lui-même fut un bénéficiaire du programme PEPITE, alors qu'étudiant il imaginait déjà son entreprise.

Sa réussite actuelle, avec 110 collaborateurs et une levée de fonds en cours de 35 millions d'euros, est à la hauteur des défis qu'il a dû relever. C'est aussi cette réalité concrète qu'il faut avoir à l'esprit lorsque l'on remet le Prix PEPITE à ces jeunes entrepreneurs. Eux aussi connaîtront peut-être des moments difficiles et verront leur chemin vers la réussite jalonné de doutes. Mais ils doivent pouvoir compter sur nous tous pour les accompagner le plus loin possible. C'est ce que font **les PEPITE et les établissements d'enseignement supérieur**, appuyés par leurs partenaires parmi lesquels **les régions et les entrepreneurs des territoires**, mais aussi **Bpifrance** avec qui nous avons organisé cette édition 2019 du Prix PEPITE, et qui en a fait un véritable temps fort de BIG (Bpifrance Inno Generation).

Lorsque j'ai présenté, le 2 mai dernier, le plan "L'esprit d'entreprendre", j'ai fait part de ma volonté de promouvoir plus fortement la culture entrepreneuriale, en nous appuyant notamment sur l'expérience des PEPITE. En ce sens, **nous dédions à partir de 2020 la dernière semaine du mois de septembre à l'entrepreneuriat étudiant**. À proximité de la rentrée, c'est un moment idéal pour permettre aux étudiants de découvrir ce que leur offrent les PEPITE et les établissements, que ce soit en sensibilisation ou en accompagnement, et de bénéficier des retours de ceux qui ont déjà vécu cette expérience.

Nous allons **généraliser la sensibilisation à l'esprit d'entreprendre** auprès de tous les étudiants mais aussi accompagner des formes variées d'entrepreneuriat au-delà de la seule création d'entreprise. Cela passera notamment par une nouvelle campagne de communication pour faire mieux connaître les programmes PEPITE et inciter les étudiants à s'en rapprocher pour oser révéler leurs projets, quels qu'ils soient. Les nouveaux critères du **statut national d'étudiant-entrepreneur** permettront de mieux intégrer cette diversité tout en maintenant la rigueur de son attribution.

Pour aller plus loin, le réseau PEPITE prépare **un programme de mobilité pour les jeunes entrepreneurs** afin qu'ils développent leur orientation internationale dès la phase de conception de leur projet. Je peux ici annoncer que les 29 lauréats nationaux du Prix PEPITE se verront proposer de participer à ce programme de mobilité à l'étranger.

Ces actions, et bien d'autres encore, témoignent de notre engagement le plus total à accompagner ces jeunes talents d'aujourd'hui pour en faire les grandes réussites de demain. À tous je leur souhaite de réussir, de s'accomplir et de s'épanouir dans cette belle aventure entrepreneuriale.



Crédit photographique : Camille Collin



Crédit photographique : Bpifrance

Bpifrance

Partenaire historique de
l'entrepreneuriat étudiant

bpifrance

En tant que banque de l'innovation et de la création, il nous est paru naturel de nous associer au ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation et d'être partenaire de la sixième édition de la remise du Prix PEPITE national qui récompense les lauréats des structures PEPITE régionales. 29 champions seront distingués cette année.

Depuis sa création, Bpifrance a pour mission d'accompagner les entreprises à tous les stades de leur développement. La banque publique d'investissement soutient les projets de création notamment innovants à travers tous les domaines d'expertises allant du financement à l'investissement, en passant par l'accompagnement.

Aujourd'hui le rôle de Bpifrance est plus que jamais de soutenir les entrepreneurs dès le plus jeune âge. À travers le Prix PEPITE, nous partageons les mêmes objectifs d'encourager l'esprit d'entreprendre, de renforcer le soutien à la création d'entreprises et ainsi mieux accompagner le développement des projets émergents.

Avec la création début 2019 de Bpifrance Création, la banque offre une plus grande lisibilité et une meilleure articulation des soutiens aux entrepreneurs en renforçant les synergies avec l'ensemble des réseaux d'accompagnement à la création d'entreprise. Nous soutenons dans ce cadre les actions des PEPITE afin de mieux accompagner les étudiants entrepreneurs dans la structuration et la réussite de leur projet.

Pour encourager les jeunes entrepreneurs à la création d'entreprise dans tous les territoires, nous organisons une tournée "Entrepreneuriat pour tous, qui a vocation à faire connaître, promouvoir et faciliter l'accès à l'offre d'accompagnement proposée par Bpifrance et ses partenaires et ainsi contribuer à animer les communautés entrepreneuriales dans les territoires. Nous avons également lancé une tournée Deeptech, visant à connecter l'écosystème de la recherche et de l'entrepreneuriat.

Nous sommes très heureux d'avoir participé à la sélection des prix PEPITE en région et d'accueillir cette cérémonie de remise de prix nationale sur notre événement annuel Bpifrance Inno Génération, qui célèbre la liberté entrepreneuriale. Avec comme thème « Tous », ce grand rassemblement appelle à fédérer les entrepreneurs de tous les territoires et de tout âge, les étudiants, les jeunes diplômés, les chercheurs...

Tous ensemble pour construire le monde de demain !

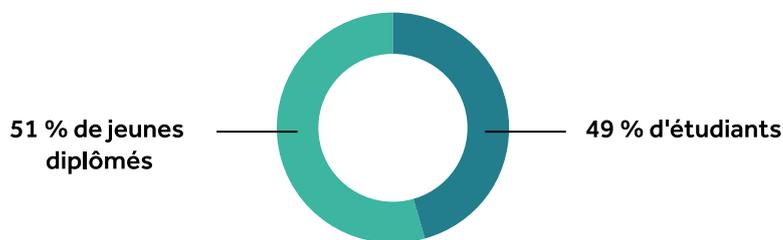
*Paul-François Fournier,
Directeur exécutif Innovation
chez Bpifrance*

*Marie Adeline-Peix,
Directrice exécutive Partenariats
Régionaux et Action Territoriale*

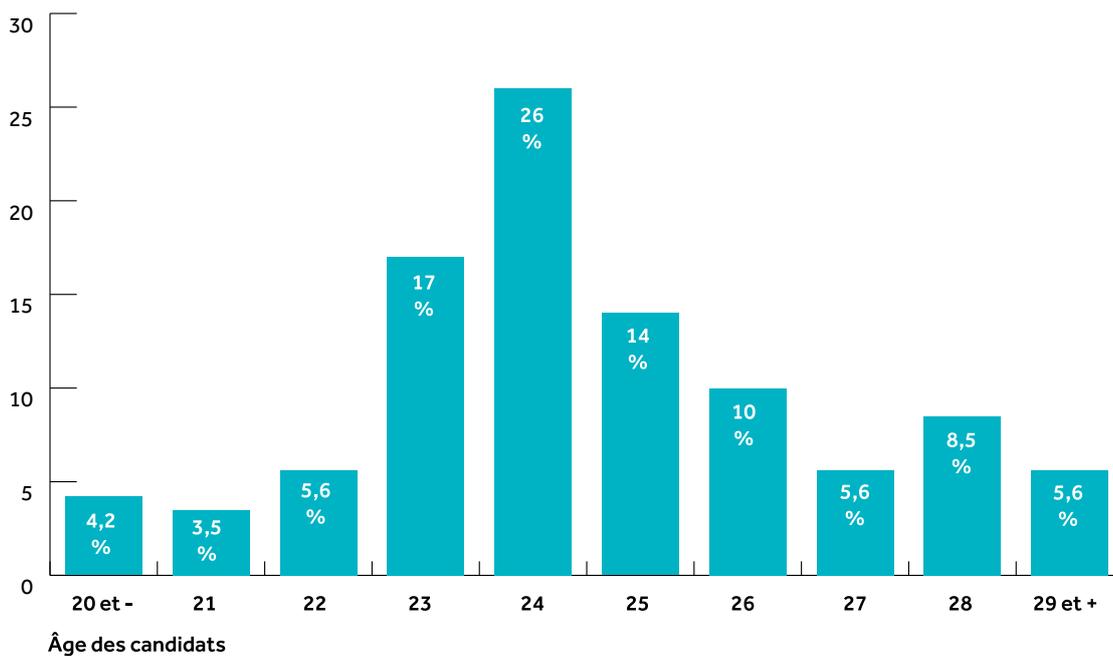
Chiffres-clés Promotion 2019

151 lauréats régionaux ont été distingués. C'est parmi eux qu'ont été nommés les 29 lauréats nationaux

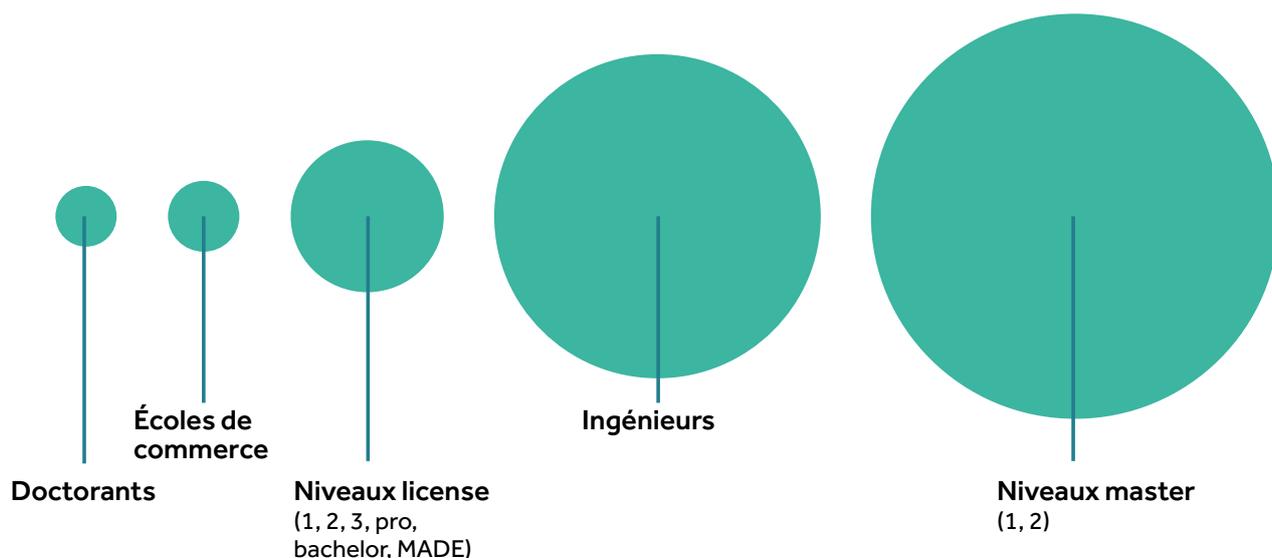
151 lauréats régionaux,
dont 77 jeunes diplômés et 74 étudiants



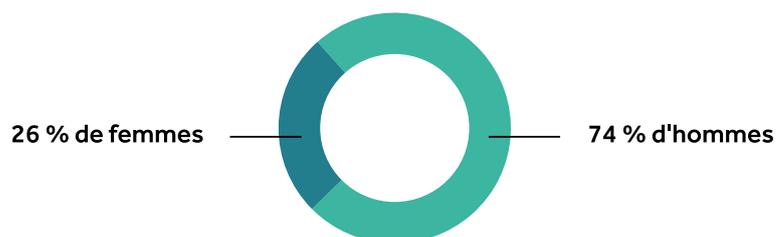
Répartition des lauréats selon l'âge



Niveau de formation des lauréats



Répartition des lauréats par genre



Projets des 151 lauréats
régionaux PEPITE-Tremplin
pour l'Entrepreneuriat Étudiant

Répartition des projets par innovation technologique et non technologique



Rôle et mission du réseau PEPITE

Le réseau PEPITE, un réseau national au cœur de l'écosystème entrepreneurial

Trente-deux Pôles étudiants pour l'innovation, le transfert et l'entrepreneuriat (PEPITE) ont été créés depuis 2014 sur les sites d'enseignement supérieur et maillent l'ensemble du territoire national. Ouverts sur leurs écosystèmes socio-économiques, ancrés sur le territoire, les PEPITE associent établissements d'enseignement supérieur (universités et grandes écoles), acteurs économiques et réseaux associatifs. Ils constituent de véritables guichets uniques d'accueil dans l'enseignement supérieur sur toutes les questions liées à l'entrepreneuriat dans toutes ses composantes : création ou reprise d'activités dans tous les domaines, du numérique à l'économie sociale et solidaire.

www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/pid30796/pepите.html

Inscrits dans l'écosystème entrepreneurial tant sur le plan local que national, les PEPITE favorisent la construction d'un continuum dans l'accompagnement, de l'émergence de l'idée à sa réalisation, en mettant en relation tous les acteurs de la chaîne de valeurs. Les PEPITE sont devenus des acteurs incontournables dans le milieu entrepreneurial, comme sourcing des acteurs de l'accompagnement et du financement entrepreneurial.

Les PEPITE ont pour missions principales de coordonner la mise en place et la mutualisation des formations à l'entrepreneuriat et à l'innovation, de favoriser la reconnaissance et l'accompagnement des projets de création d'entreprise portés par les étudiants ou les jeunes diplômés avec l'organisation des comités d'engagement au statut national d'étudiant-entrepreneur. Ils organisent un concours pour sélectionner les meilleurs projets de leur territoire et célèbrent tous ces talents lors d'un événement régional organisé avec le soutien de Bpifrance. Parmi ces jeunes entrepreneurs lauréats, chaque PEPITE désigne son champion qui est lauréat d'un prix de 10 000 euros, financé par le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation. Ces prix sont remis pendant l'événement BIG en partenariat avec Bpifrance. Bpifrance propose aux lauréats un parcours « VIP » pour aller à la rencontre de partenaires de choix.

Depuis 2014, année de leur mise en place, les PEPITE ont accompagné 12 560 porteurs de projets sous statut national d'étudiant-entrepreneur.

Au plan national, le réseau des 32 PEPITE est inséré dans le plan global « L'esprit d'entreprendre » développé par le délégué ministériel à l'entrepreneuriat étudiant en s'appuyant sur le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation et de Bpifrance. Les moyens mis en œuvre sont les suivants :

—> Cette politique s'appuie sur un délégué ministériel missionné directement par la ministre, deux postes de chargée de mission et des correspondants (ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, Bpifrance).

- > La création des 32 PEPITE a été soutenue par un appel à projets en 2014.
- > Les moyens sont renforcés par des créations de postes par le ministère (45 postes à ce jour en entrepreneuriat d'enseignants, d'enseignants chercheurs, de chargés de mission) dans le cadre des mises en place des Communautés d'universités et d'établissements (COMUE).
- > Le prix PEPITE est financé par le ministère et Bpifrance (151 lauréats régionaux et 29 lauréats nationaux en 2019) avec des prix de 10 000 euros.
- > Un appel à manifestation d'intérêt lancé à l'attention des 32 PEPITE à l'été 2019 permet de renforcer la structuration des processus et de préparer une nouvelle phase de développement de l'entrepreneuriat étudiant, à la fois en France et à l'échelle internationale.

pepите-france.fr

Développer une culture entrepreneuriale

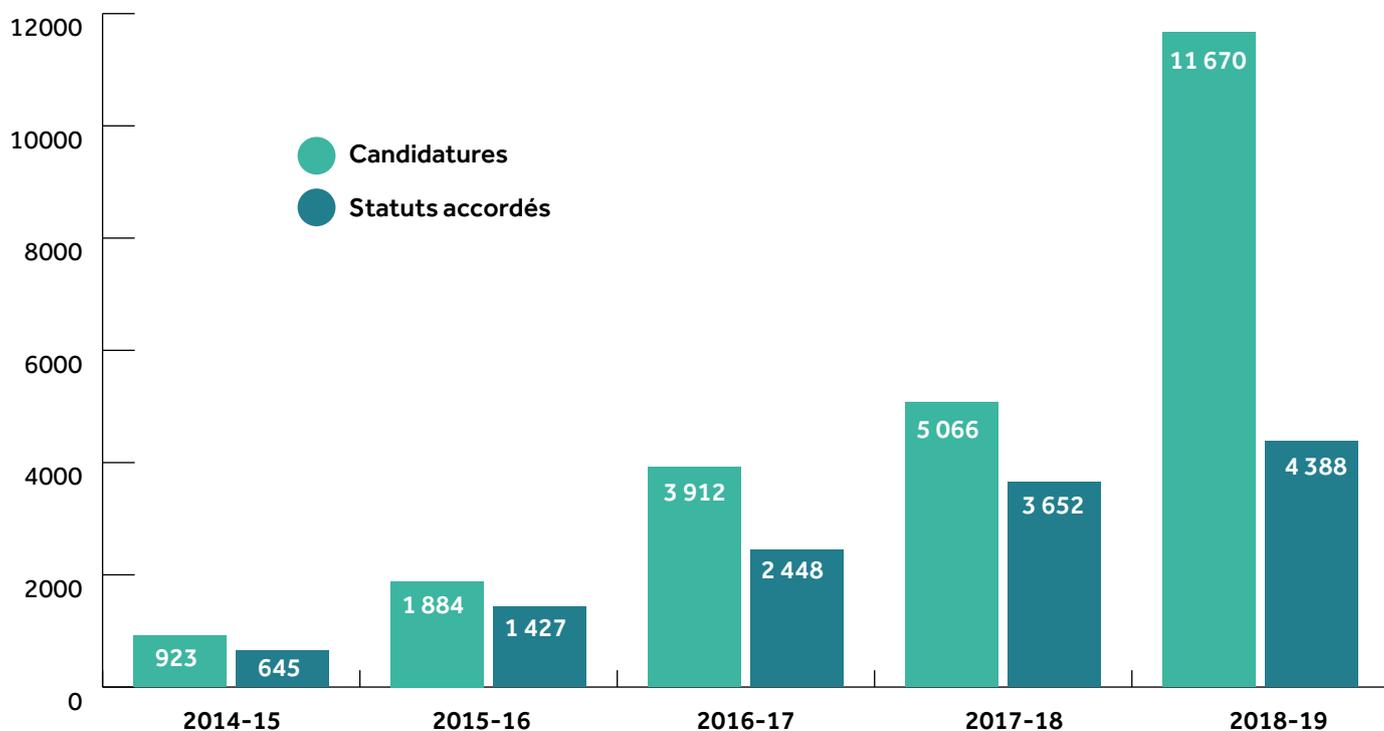
La mission première des PEPITE est de concourir au développement de la culture entrepreneuriale des étudiants. L'objectif est la généralisation de la sensibilisation et de la formation en entrepreneuriat et innovation en LMD (Licence-Master-Doctorat), universités et grandes écoles dans les maquettes pédagogiques. Cette reconnaissance sous forme d'ECTS (European Credit Transfert System) des modules en entrepreneuriat dans les maquettes pédagogiques est un moyen de pérennisation des actions. C'est une bonne pratique rare à l'échelle d'un pays qui est soulignée par la Commission européenne.

- > Pour l'année universitaire 2017/2018, **107 950** étudiants ont de l'entrepreneuriat ou de l'innovation dans leur formation, avec des crédits ECTS.
- > **60 140** étudiants inscrits dans des modules de sensibilisation en entrepreneuriat et en innovation.
- > **31 210** étudiants inscrits dans des modules de spécialisation.
- > **16 600** diplômés en entrepreneuriat ou innovation.

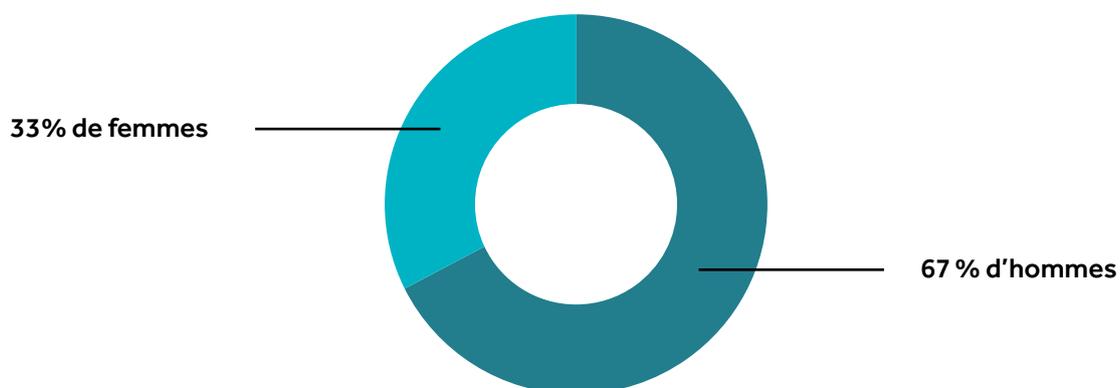
La France est le premier pays à avoir mis en place un statut national d'étudiant-entrepreneur (www.pepите-france.fr/a-statut-etudiant-entrepreneur) tant pour les étudiants en cours d'étude que pour les jeunes diplômés. Le dispositif PEPITE a été transféré en Belgique et au Maroc. Il est en cours de transfert au Liban, et en Tunisie. D'autres transferts sont étudiés vers le monde francophone mais aussi vers l'Europe. La Commission européenne est aussi intéressée pour la diffusion de cette bonne pratique.

Focus sur les candidats au statut national d'étudiant-entrepreneur au 30 juin 2019

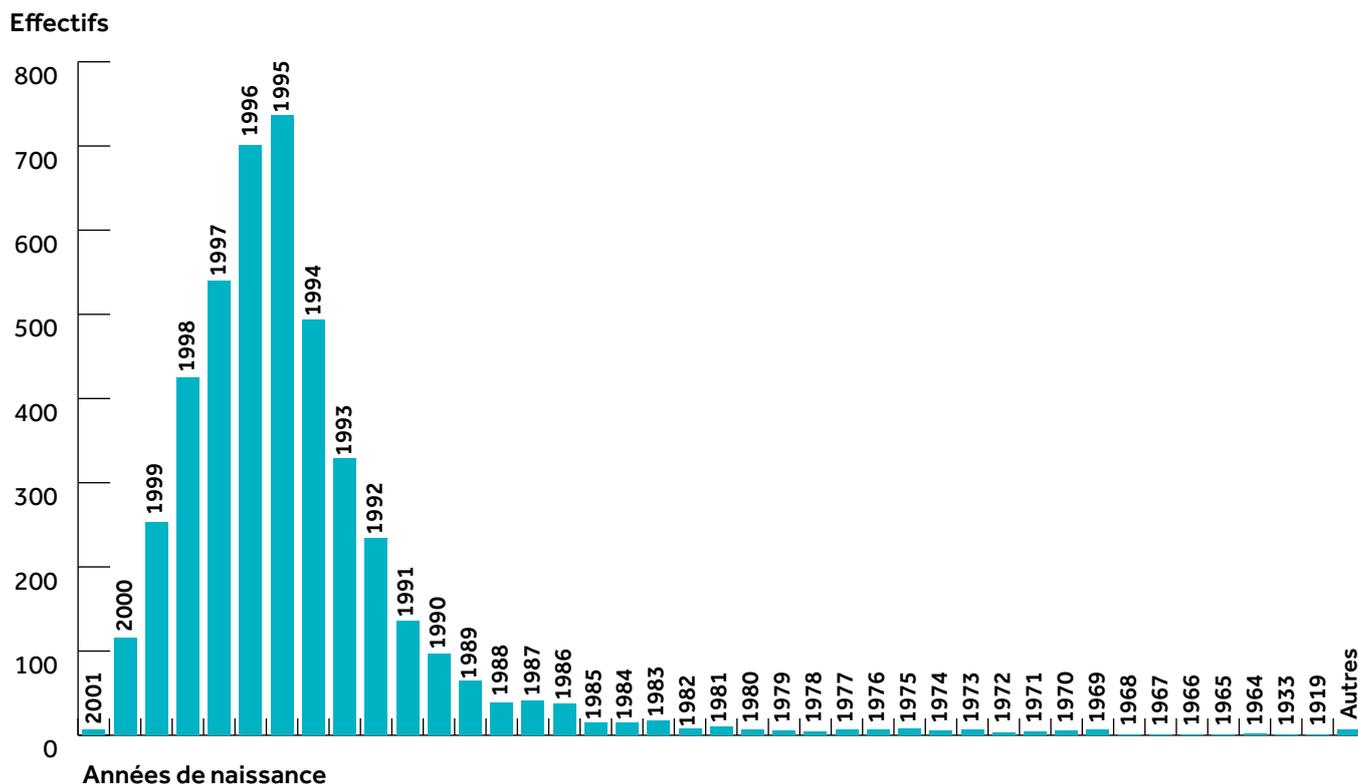
Évolution du nombre de candidatures et de SNEE



Répartition des étudiants-entrepreneurs par sexe



Répartition des étudiants-entrepreneurs par âge



Le diplôme d'établissement d'étudiant-entrepreneur (D2E)

Le D2E confère des droits et avantages qui permettent à l'étudiant ou au jeune diplômé de mener à bien son projet avec un maximum de sécurité et de visibilité.

Le contenu du diplôme privilégie l'apprentissage par l'action, repose sur des ressources pédagogiques numériques et apporte au jeune porteur de projet un co-encadrement enseignants et professionnels par du coaching/mentorat, proposé par les partenaires de l'accompagnement. Il s'adresse d'abord aux étudiants diplômés et qui conservent leur statut social étudiant par l'inscription à ce diplôme.



David Venier

Alain Asquin

Délégué ministériel à l'entrepreneuriat étudiant

Le plan « L'esprit d'entreprendre » annoncé le 2 mai dernier par Frédérique Vidal, ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, fait de l'entrepreneuriat étudiant une priorité des prochaines années. Il vise à généraliser la sensibilisation des jeunes en cours d'études à l'innovation et à l'entrepreneuriat, à accompagner les projets dans toute leur diversité, à accélérer ceux des étudiants capables de faire émerger des entreprises innovantes d'ambition mondiale mais aussi à encourager la création ou la reprise d'activité dans les régions ou chez les publics économiquement fragiles.

Pour assurer la mise en œuvre du plan, Frédérique Vidal a nommé un délégué ministériel à l'entrepreneuriat étudiant, Alain Asquin, dont la feuille de route s'articule autour de trois grands objectifs :

Développer la culture de l'entrepreneuriat et de l'innovation

- La généralisation de la sensibilisation et des formations à l'entrepreneuriat et à l'innovation de la licence jusqu'au doctorat, s'appuiera sur le réseau des PEPITE, en lien avec les référents entrepreneuriat dans les établissements.
- Une redéfinition précise du statut national d'étudiant-entrepreneur doit permettre la reconnaissance de la diversité des formes entrepreneuriales, en intégrant l'intrapreneuriat.

Alain ASQUIN, enseignant-chercheur à l'IAE de l'Université Jean Moulin Lyon 3, est délégué ministériel en charge de l'entrepreneuriat étudiant auprès de la ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation depuis le 1er juin 2019. Il a présidé la filiale de valorisation de l'université et fondé et dirigé la Direction de l'innovation et du développement de l'université Lyon 3. Il a fait deux mandats en tant que 1^{er} vice-président, vice-président Entrepreneuriat et Expérimentations. Il a dirigé le PEPITE Beelys de l'Université de Lyon.

- > Un plan de communication doit faire connaître aux étudiants le dispositif de certification de compétences élargi (il reconnaît différents degrés de compétences, depuis la sensibilisation, en passant par la formation et la création d'activité).
- > Une semaine nationale de l'entrepreneuriat étudiant doit ouvrir l'année universitaire, en articulation avec les prix PEPITE régionaux et l'événement Prix PEPITE national co-organisé avec Bpifrance.

Accompagner les projets entrepreneuriaux des étudiants et des jeunes diplômés

- > Les PEPITE doivent plus clairement être identifiés comme des pôles de ressources et de compétences pour les jeunes porteurs de projet mais aussi pour les établissements. Les PEPITE doivent notamment s'assurer d'offrir le meilleur niveau de service aux porteurs de projet, par le renforcement de leurs propres interventions ou dans une logique de réseau avec les acteurs de l'écosystème, et en premier lieu avec les incubateurs d'établissement mais aussi les incubateurs du territoire.
- > Le partage de bonnes pratiques doit être systématique pour tirer l'ensemble vers les meilleurs standards et proposer une offre homogène sur le territoire. La professionnalisation des équipes PEPITE doit accompagner cette transformation et passera par la création d'une école interne des PEPITE. Les référents entrepreneuriat des établissements seront accompagnés pour faire progresser leurs propres compétences.
- > Enfin, l'esprit d'entreprendre doit se développer dans une optique de formation tout au long de la vie, pour les personnes en reconversion qui veulent créer une activité ou exercer une fonction de développement d'affaire ou d'intrapreneuriat.

Renforcer le rayonnement international de l'entrepreneuriat étudiant

- > Les premières expériences de partenariat international en entrepreneuriat seront étendues pour créer un réseau national en faveur de la mobilité internationale des jeunes entrepreneurs.
- > Le partage de programmes de sensibilisation entrepreneuriale à l'échelle internationale sera encouragé entre les partenaires.
- > Par ailleurs, les actions structurantes en entrepreneuriat devront s'appuyer au maximum sur des référentiels européens (Entrecomp, HE Innovate).

Les 29 lauréats nationaux



Anne BLANCHART

Sol & Co : évaluation des propriétés biophysico-chimiques des sols urbains afin de fournir des recommandations liées au processus d'aménagement concerné

Région : Grand Est

Coordonnées : anne.blanchart@univ-lorraine.fr

Charles BOUGY

Wash&Dry : douches automatisées pour les personnes à mobilité réduite

Région : Hauts-de-France

Coordonnées : bougycharles@gmail.com

Nicolas CRUAUD

Neolithe : production de béton écologique à partir de déchets ménagers non recyclables

Région : Île-de-France

Coordonnées : nicolas.cruaud@neolithe.fr

Antoine DACHE

Les Céréales du Goût : réinventer les céréales du petit-déjeuner

Région : Nouvelle-Aquitaine

Coordonnées : antoinedache@gmail.com

Maxime DURAND

BioDemain : aider à la conversion vers l'agriculture biologique

Région : Hauts-de-France

Coordonnées : maxime@biodemain.fr

Salim EL HOUAT

Mob Energy : nouvelle solution de recharge pour véhicules électriques dans les parkings grâce à un robot mobile

Région : Auvergne-Rhône-Alpes

Coordonnées : salim.elhouat@mob-energy.com

Baptiste EMY

Hello Neo : plateforme dédiée au mode de vie zéro déchet

Région : Île-de-France

Coordonnées : baptiste.emy@gmail.com

Rémi FARGES

GAT : revêtements minéraux innovants destinés à la technique routière

Région : Nouvelle-Aquitaine

Coordonnées : remi.farges@unilim.fr

Guillaume GASPARIIN

Vélokit : transformer facilement n'importe quel vélo en vélo électrique

Région : Auvergne-Rhône-Alpes

Coordonnées : guillaume@velokit.fr

Vladimir GAUTHIER

Cell-Select : des outils pour produire les médicaments du futur via le recours à la diélectrophorèse

Région : Bourgogne-Franche-Comté

Coordonnées : vladimir.gauthier@femto-st.fr

Théo GEORGET

MOAI Audio : nouvelles solutions de contrôle pour les pédales d'effet des guitaristes et bassistes

Région : Occitanie

Coordonnées : teo@moaiaudio.com

Clément GILLY

Nenuu : faciliter la consommation de nourriture et réduire les déchets plastiques lors des grands événements

Région : Provence-Alpes-Côte d'Azur

Coordonnées : clement.gilly@nenuu.fr

Abdelkader LAHMAR

Travel Kit : application mobile de conseils en santé personnalisés pour les voyageurs

Région : Grand Est

Coordonnées : contact@travelkit.care

Adeline LEFEBVRE

LoopEat : de la vaisselle réutilisable et consignée mise à disposition des restaurateurs

Région : Occitanie

Coordonnées : adeline@loopeat.fr

Tristan LEROUX

Wanderer Guy : figurines de voyage qui racontent une histoire

Région : Normandie

Coordonnées : lerouxtristan50@gmail.com

Maxime LOUBAR

Wyes : des lunettes connectées pour s'exprimer en clignant des yeux

Région : Île-de-France

Coordonnées : maxime.loubar@gmail.com

Wadie MAANINOU

Phoenix Mobility : transformer une voiture thermique en véhicule 100% électrique

Région : Auvergne-Rhône-Alpes

Coordonnées : wadie.maainou@gmail.com

Lise MAILLIARD

TinyBird : une gamme de des bonbons bios, sains et 100% naturels

Région : Île-de-France

Coordonnées : lise.mailliard@tinybird.fr

Lucas METAIRIE

RemplaMED : plateforme de mise en relation de professionnels de santé dans le cadre de missions et de remplacements en Nouvelle-Calédonie et dans le Pacifique

Région : Nouvelle-Calédonie

Coordonnées : lucas.metairie@remplamed.nc

Marjolaine NANTILLET

L'Atelier du Ferment : production de kéfir de fruit certifié agriculture biologique

Région : Pays de la Loire

Coordonnées : marjo.nantillet@gmail.com

Giuseppe OLIVERI

Tonton Sommelier : à la découverte des secrets du vin par le jeu

Région : Grand Est

Coordonnées : giuseppeoliveri@me.com

Flora PINAULT

APADIA : salle de sport adaptée à tous

Région : Centre-Val de Loire

Coordonnées : flora.pinault@hotmail.fr

Clément PONTHEU

Feedis : une intelligence artificielle conçue pour lire et comprendre les commentaires des utilisateurs issus d'applications mobiles

Région : Bretagne

Coordonnées : clement@feedis.io

Marie-Ange PREDALI

Studiapp : une application pédagogique à mi-chemin entre un code parental et un assistant pédagogique

Région : Corse

Coordonnées : marieange-predali@wanadoo.fr

Elise REY DU BOISSIEU

Bric à Vrac : une solution de distribution automatisée et connectée de vrac

Région : Île-de-France

Coordonnées : elise.reyduboisieu@epfedu.fr

Sullivan RICHARD

Omni : une fixation pour faire de la trottinette électrique en fauteuil roulant

Région : Île-de-France

Coordonnées : noe@omni.community

Marie ROCCHISANI

ECLIPS : un rouge à lèvres qui délivre n'importe quelle teinte choisie par son utilisatrice

Région : Île-de-France

Coordonnées : marie.rocchisani@lateliereclips.fr

Sheryline THAVISOUK

Eggstra : le substitut d'œuf qui a tout d'un œuf, mais en version végétale !

Région : Île-de-France

Coordonnées : sheryline.thavisouk@gmail.com

Dimitar YOTSOV

Top Assessment : une solution logicielle de recrutement et de gestion des ressources humaines

Région : Provence-Alpes-Côte d'Azur

Coordonnées : dimitar.yotsov@topassessment.fr

Témoignage d'un ancien Grand Prix



Benjamin Gagnault

Lauréat du Grand Prix PEPITE en 2014

Créateur d'Ornikar

Lauréat du grand Prix PEPITE en 2014, je vous laisse imaginer ma fierté de pouvoir témoigner aujourd'hui. Et cela, pour plusieurs raisons.

Tout d'abord cela signifie qu'Ornikar est toujours debout et ce n'était pas couru d'avance, vu la situation dans laquelle se trouvait la société à l'époque de ce concours !

À cette période, nous excellions dans la défense juridique de notre modèle face aux nombreux procès intentés par les syndicats d'auto-écoles et nous militions avec ardeur pour obtenir nos autorisations, bref nous avions la désagréable impression de nous retrouver seul contre tous ! Seuls quelques irréductibles entrepreneurs à succès comme Xavier Niel, Marc Simoncini ou encore Jacques Antoine Granjon nous tendaient la main, agacés par cet acharnement à notre égard... Seuls ? Pas tout à fait, à l'époque, faute de pouvoir exercer notre activité d'auto-école, Ornikar était devenu une bête de concours, 8 victoires sur 9 concours présentés... Notre projet plaisait autant à l'opinion publique qu'aux membres des différents jurys.

Tous ces concours ont été une formidable vitrine pour Ornikar, une validation officielle de notre projet, un boost d'adrénaline, indispensable à notre motivation et notre persévérance ! Ne sous-estimez jamais les retombées indirectes de tels événements sur votre entreprise et sur votre moral ! Victorieux ou non, peu importe, vous êtes face à des jurys composés de professionnels talentueux qui consacrent de leur temps pour vous écouter et vous conseiller... C'est tellement précieux !

Benjamin Gagnault est le co-fondateur d'Ornikar, une auto-école en ligne lancée il y a 6 ans leader sur son marché. Issu d'une formation commerciale à Kedge Business School, ce passionné d'entrepreneuriat décide très jeune de mettre sa hargne et sa détermination au profit d'Ornikar, compétences déterminantes dans sa lutte contre les syndicats d'auto-écoles traditionnelles.

Je suis également fier de m'adresser à vous, car je viens témoigner d'un concours un peu spécial ! Un concours destiné aux jeunes étudiantes et étudiants entrepreneurs, soit un profil atypique, qui a dû souvent faire face à plus de freins qu'un autre... Qui d'entre vous n'a pas été confronté à ces remarques ? « Tu n'es pas un peu jeune pour lancer ta propre boîte ? » « Ne devrais-tu pas faire tes armes en entreprise avant de te lancer seul ? » ou encore « Termine tes études et tu verras plus tard », plus tard ? Quand on aura une famille à charge et peut-être un train de vie trop difficile à réduire pour quitter le confort du salariat ?

Et face à ces réactions largement répandues, vous avez Pépite France qui vient mettre à l'honneur ces étudiantes et étudiants assez fous pour faire le pari de l'entrepreneuriat si jeune... Être lauréats PEPITE c'est porté haut et fort votre atypisme, vos ambitions et la vision que vous avez de votre avenir !

Alors profitez-en, pour bon nombre d'entre vous c'est sûrement la première marche d'un long parcours passionnant, stressant et terriblement excitant, comme ça a été le cas pour moi, utilisez le Prix PEPITE pour promouvoir votre projet, vous faire challenger et itérer autant que possible pour prouver au reste du monde que les prochaines « décacornes » seront françaises !

The first part of the document discusses the importance of maintaining accurate records of all transactions. It emphasizes that every entry, no matter how small, should be recorded to ensure the integrity of the financial data. This includes not only sales and purchases but also expenses, income, and transfers between accounts.

Next, the document outlines the process of reconciling bank statements with the company's internal records. This involves comparing the bank's record of transactions with the company's ledger to identify any discrepancies. Common reasons for these differences include timing issues, such as deposits in transit or outstanding checks, as well as potential errors in recording or bank-side mistakes.

The document then provides a detailed guide on how to properly record transactions in the general ledger. It covers the use of debits and credits, ensuring that the accounting equation remains balanced. Specific instructions are given for recording sales, purchases, and various types of expenses, including depreciation and amortization.

Finally, the document discusses the importance of regular audits and reviews. It suggests that management should periodically review the financial statements and internal controls to ensure that the accounting system is operating effectively and that there are no signs of fraud or mismanagement. This process is crucial for maintaining the trust of stakeholders and ensuring the long-term success of the organization.

Table 1. The effect of the presence of a second person on the number of items recalled from a list of 10 items

Condition	Mean number of items recalled	Standard deviation	Standard error
1	6.4	1.6	0.2
2	6.2	1.5	0.2
3	6.1	1.5	0.2
4	6.0	1.5	0.2
5	5.9	1.5	0.2
6	5.8	1.5	0.2
7	5.7	1.5	0.2
8	5.6	1.5	0.2
9	5.5	1.5	0.2
10	5.4	1.5	0.2
11	5.3	1.5	0.2
12	5.2	1.5	0.2
13	5.1	1.5	0.2
14	5.0	1.5	0.2
15	4.9	1.5	0.2
16	4.8	1.5	0.2
17	4.7	1.5	0.2
18	4.6	1.5	0.2
19	4.5	1.5	0.2
20	4.4	1.5	0.2

10 items. The mean number of items recalled was 6.4 for condition 1 and 4.4 for condition 20.

Figure 1 shows the mean number of items recalled for each condition. The error bars represent the standard error of the mean. The number of items recalled decreases as the number of items in the list increases.

The number of items recalled is significantly lower for condition 20 than for condition 1 ($F(1, 19) = 10.0, p < 0.01$).

The number of items recalled is significantly lower for condition 19 than for condition 1 ($F(1, 19) = 10.0, p < 0.01$).

The number of items recalled is significantly lower for condition 18 than for condition 1 ($F(1, 19) = 10.0, p < 0.01$).

The number of items recalled is significantly lower for condition 17 than for condition 1 ($F(1, 19) = 10.0, p < 0.01$).

The number of items recalled is significantly lower for condition 16 than for condition 1 ($F(1, 19) = 10.0, p < 0.01$).

The number of items recalled is significantly lower for condition 15 than for condition 1 ($F(1, 19) = 10.0, p < 0.01$).

The number of items recalled is significantly lower for condition 14 than for condition 1 ($F(1, 19) = 10.0, p < 0.01$).

The number of items recalled is significantly lower for condition 13 than for condition 1 ($F(1, 19) = 10.0, p < 0.01$).

The number of items recalled is significantly lower for condition 12 than for condition 1 ($F(1, 19) = 10.0, p < 0.01$).

The number of items recalled is significantly lower for condition 11 than for condition 1 ($F(1, 19) = 10.0, p < 0.01$).

The number of items recalled is significantly lower for condition 10 than for condition 1 ($F(1, 19) = 10.0, p < 0.01$).

The number of items recalled is significantly lower for condition 9 than for condition 1 ($F(1, 19) = 10.0, p < 0.01$).

The number of items recalled is significantly lower for condition 8 than for condition 1 ($F(1, 19) = 10.0, p < 0.01$).

The number of items recalled is significantly lower for condition 7 than for condition 1 ($F(1, 19) = 10.0, p < 0.01$).

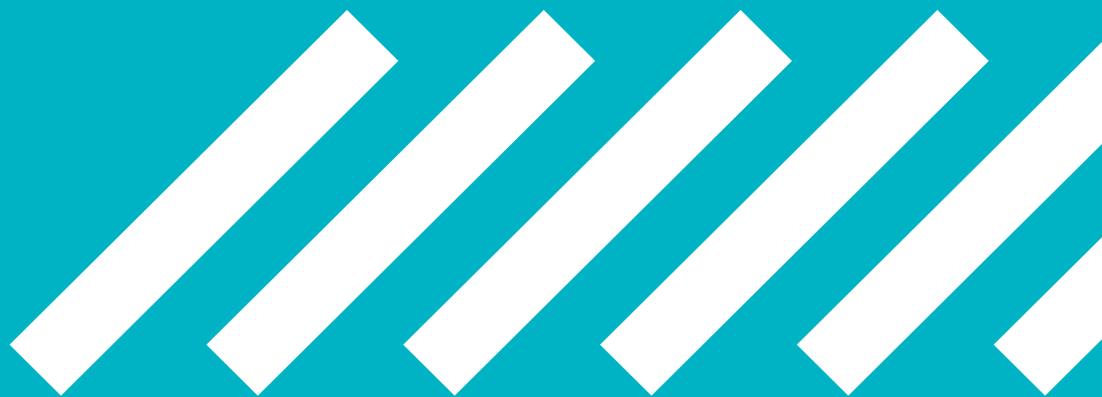
The number of items recalled is significantly lower for condition 6 than for condition 1 ($F(1, 19) = 10.0, p < 0.01$).

The number of items recalled is significantly lower for condition 5 than for condition 1 ($F(1, 19) = 10.0, p < 0.01$).

The number of items recalled is significantly lower for condition 4 than for condition 1 ($F(1, 19) = 10.0, p < 0.01$).

The number of items recalled is significantly lower for condition 3 than for condition 1 ($F(1, 19) = 10.0, p < 0.01$).

The number of items recalled is significantly lower for condition 2 than for condition 1 ($F(1, 19) = 10.0, p < 0.01$).



Contact presse

presse-mesri@recherche.gouv.fr

01 55 55 99 12 / 01 55 55 86 90